

**LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°82 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 23 au 29 octobre 2017**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 29 octobre 2017, au moins 459 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</i>	<i>3</i>
<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.4</i>	
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>4</i>
<i>I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RIVIERE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>6</i>
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>7</i>
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE.....</i>	<i>7</i>
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS.....</i>	<i>8</i>
<i>I.5. ACTES D'INTIMIDATIONS FAITS PAR LES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD.....</i>	<i>9</i>
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES.....</i>	<i>11</i>
<i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>13</i>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ADISCO** : *Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CPI**: *Cour Pénale Intenationale*

**EAC**: *East African Community*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**EP** : *Ecole Primaire*

**FNL** : *Front National de Libération*

**FVS-AMADE** : *Famille pour Vaincre le SIDA-Association Mondiale des Amis de l'Enfance*

**OPC** : *Officier de Police Chef*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**ONG** : *Organisation Non Gouvernementale*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

**SOBUGEA** : *Société Burundaise de Gestion des Entrepôts et d'Assistance des Avions*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moi 12 personnes tuées dont 8 cadavres, 3 portées disparues, 4 torturées et 63 arrêtées arbitrairement.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Des actes d'intimidation lors des réunions des responsables administratifs surtout lors des marches manifestations où les hauts responsables du pays étaient présents ont été relevés dans ce bulletin.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 26 octobre 2017, vers 1 heure, sur la colline Gatobo, commune Butaganzwa, province Kayanza, Claude Nzoyisaba a été tué égorgé à son domicile par des personnes non identifiées, selon des sources sur place. Il vendait de l'alcool dans cette commune.

##### **Une personne tuée en commune Matongo, province Kayanza**

Dans la nuit du 24 au 25 octobre 2017, vers 1 heure, sur la colline Kijuri, zone Bugarama, commune Matongo, province Kayanza, Antoinette Ntaconishimiye, âgée de 63 ans, a été tuée. Les sources sur place indiquent qu'elle a été égorgée par des personnes non identifiées devant son domicile quand elle sortait de sa maison. Le motif de son assassinat reste inconnu.

L'administration locale et la police se sont précipitées à ordonner l'enterrement du corps de la victime sans pour autant faire une enquête pour connaître le mobile et les auteurs du crime.

### ***I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RIVIERE***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 23 octobre 2017, vers 22 heures, un corps sans vie de Zachée Wakana a été retrouvé sur la sous colline Gasaka, colline Kagege, zone Mpinga, commune Vugizo, province Makamba.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mpinga-Kayove, province Rutana**

En date du 26 octobre 2017, sur la colline Mbuye, zone Kiguhu, commune de Mpinga- Kayove, province Rutana, un corps sans vie d'un homme du nom de Thierry Irakoze a été retrouvé dans la brousse. Les auteurs n'ont pas été identifiés. La police a déjà commencé des enquêtes.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Bugendana, province Gitega**

En date du 26 octobre 2017, le matin, sur la colline Rwingiri, commune Bugendana, province Gitega, un corps sans vie de Thérance Niyonzima a été retrouvé pendu sur un avocatier. Selon les voisins, Thérance Niyonzima était élève au Lycée communal de Kayanza en classe de seconde. Il avait été chassé de cet établissement parce qu'il possédait un téléphone portable et devait se présenter à l'école avec un parent. Selon l'administrateur communal de Bugendana, les mobiles de cet assassinat ne sont pas connus.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Vumbi, province Kirundo**

En date du 23 octobre 2017, un corps sans vie d'Emmanuel Rwaswa a été retrouvé sur la colline Nyamivuma, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo. Les sources sur place indiquent que ce cadavre a été vu tout près du domicile d'un certain Nzeyimana.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mukike, province Bujumbura Rural**

En date du 24 Octobre 2017, le cadavre de Léonce Ntanguranwa, âgé de 58 ans, a été retrouvé sur la sous-colline Ruce, colline Rurandira, commune Mukike, province Bujumbura Rural. Les sources sur place indiquent que Léonce Ntanguranwa a été attaqué par des gens inconnus au moment où il rentrait chez lui sur la colline Rurandira. Les mêmes sources ajoutent que la victime a été tuée égorgée.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Dans la nuit du 26 octobre 2017, dans le quartier appelé Darfour, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, le cadavre du nommé Muzungu a été retrouvé dans la rivière Kivogero. Selon nos sources, Muzungu a été étranglé plongé dans l'eau par deux Imbonerakure de la zone Maramvya dont Ibrahim Bizimana alias Mafyeri et Shimirimana alias

Shimwe. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure l'ont étranglé après lui avoir dépouillé de son argent. Ils ont par la suite obligé le chef collinaire du nom de Nzitunga de dire que Muzungu avait l'épilepsie.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi**

En date du 28 octobre 2017, le matin, un corps sans vie d'un homme non identifié, d'une vingtaine d'années égorgé et présentant des signes de tortures car il avait des blessures partout sur son corps a été retrouvé tout près des bureaux de FVS-AMADE Bururi, sur la route Bururi-Rumonge, sur la colline Mugozi, commune et province Bururi. Selon des sources sur place, la personne aurait été tuée ailleurs et son corps jeté sur cette route. La police a conduit le corps à la morgue de l'hôpital Bururi pour identification. Les auteurs de cet acte ignoble restent inconnus.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 26 octobre 2017, un corps sans vie d'Odette Sinzobakirana, âgée d'au moins 30 ans, a été retrouvé dans la matinée, sur la colline Nyamugari, commune Buhiga, province Karuzi. Les sources sur place indiquent que ce cadavre était ligoté. Il a été vu par des enfants qui étaient à la recherche du bois de chauffage tout près de l'établissement secondaire de Nyamugari. Les mêmes sources ajoutent que ce cadavre a été récupéré par des agents du comité international de la Croix Rouge et l'ont acheminé à la morgue de l'hôpital Karuzi. Deux personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes.

### ***1.1.3.DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE***

#### **Une personne tuée en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 27 octobre 2017, sur colline Kibuye, commune Kiremba, province Ngozi, Léocadie Ngenzirabona, âgée de 83 ans a été tuée à la machette. Le présumé auteur, Frédéric Macumi, a été appréhendé par les voisins. Selon nos sources sur place, Frédéric Macumi est un malade mental. Les voisins ont voulu se faire justice et l'ont tabassé, puis la police est intervenue. Frédéric Macumi a été d'abord amené à l'hôpital de Kiremba pour bénéficier des soins de santé.

#### **Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 26 octobre 2017, Innocent Mugabonihera, âgé de 29 ans, a été tué en commune Busoni, province Kirundo. Les sources sur place indiquent qu'il a été tué à coups de bâtons par Charles Bukuru et Pascal Kanyarigabo. Les mêmes sources ajoutent que les deux présumés auteurs du crime ont été arrêtés par la police pour des raisons d'enquête.

## ***1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

### **Une personne de la province Muramvya portée disparue**

En date du 23 octobre 2017, Justin Nsabimana, marié et père de 3 enfants, employé de l'association ADISCO en Province Bubanza, a disparu. Selon nos sources, en date du 20 octobre 2017, Justin Nsabimana s'était rendu à Muramvya pour voir sa famille. En date du 23 octobre 2017, il a quitté Muramvya vers Bubanza, mais le lendemain sa famille appris que le leur n'est pas arrivé au service.

### **Deux personnes enlevées en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 25 octobre 2017, vers 15 heures, sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, trois jeunes Imbonerakure dirigés par le prénommé Claude ont enlevé deux personnes dont Nyarwayo et Macumi de la composante sociale Twa. Selon nos sources sur place, ils ont été conduits vers une destination inconnue.

## ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

### **Une personne torturée en commune Nyamurenza, province Ngozi**

En date du 23 octobre 2017, Jacques Twizere, enseignant à l'ECOFO Kajaga, a été torturé par les jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD sur la colline Kajaga, commune Nyamurenza, province Ngozi. En guise de solidarité et de lutter contre l'impunité, les enseignants de ladite école ont suspendu le service. En date du 25 octobre 2017, l'OPJ de la police à Nyamurenza, Elias Akimana, a convoqué les deux parties pour réconciliation.

### **Une personne torturée en commune Giharo, province Rutana**

En date du 25 octobre 2017, sur la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Gilbert Nyandwi, qui était membre influant du parti CNDD-FDD a été malmené publiquement par un Imbonerakure et responsable provincial de ce parti, l'accusant de traître.

### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2017 indique qu'en date du 13 octobre 2017, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, Francois Haramategeko, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été tabassé par un Imbonerakure du nom de Philbert Bigirimana. Lors de ce passage à tabac, il vomissait du sang. Philbert l'accusait de n'avoir pas contribué à la construction de la permanence du parti CNDD-FDD de la colline Nyabibuye.

### **Une personne torturée en commune Kibago, province Makamba**

Information parvenue à notre rédaction en date 23 octobre 2017 indique qu'en date du 21 octobre 2017, vers 22 heures, un prénommé Janvier, Imbonerakure du CNDD-FDD de la colline et

commune Kibago, a été attaqué à son domicile. Il a été tabassé et son bras cassé par des personnes présumées Imbonerakure. Ce dernier serait victime d'avoir dévoilé leur secret après l'attaque perpétrée sur cette colline, au mois de septembre 2017, par ces collègues de la colline voisine Rubimba. Ces agresseurs lui ont dit: « N'akanwa karica ! »(*tu es victime du secret dévoilé*), avant de s'évader. Et cela se serait passé après une réunion qui avait été tenue par cette jeunesse la veille de cette attaque.

#### ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

##### **Quarante-deux personnes arrêtées en commune et province Rumonge**

En date du 28 octobre 2017, quarante-deux personnes dont des étrangers ont été arrêtées dans une rafle policière organisée par la police dans la ville de Rumonge. En date du 29 octobre 2017, vingt-deux personnes étaient toujours au cachot du poste de police de Rumonge dont quatorze hommes et huit femmes. Selon des sources sur place, la majorité des personnes arrêtées se trouvait dans des hôtels et dans des maisons de passage. Certaines ont été arrêtées en possession des documents de voyage valides.

##### **Onze personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 23 octobre 2017 indique que onze personnes, originaires des collines de Muhanda et Mutambara de la commune Rumonge, à bord d'un bus de transport, ont été arrêtées par des policiers et conduites au cachot du poste de police de Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées d'aller se faire enrôler dans des groupes armés. Elles sont toujours détenues au cachot du poste de police de Nyanza-Lac.

##### **Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 28 octobre 2017, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Habarugira a été arrêté sur l'ordre du chef des Imbonerakure en commune Mutimbuzi du nom de Népomuscène Dusengumuremyi. Selon nos sources, Jean Habarugira a refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD, ce que ce chef des Imbonerakure lui a souvent demandé. Il a été conduit au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par le prénommé Pasteur Jérémie, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon les mêmes sources, au cachot de police de la zone Rubirizi, le prénommé Japhet, travailleur de la société SOBUGEA a été appelé pour accuser Jean Habarugira de collaborer avec des rebelles.

##### **Huit personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi**

Depuis le 21 octobre 2017, huit mineurs dont Jean Marie Iradukunda, âgé de 15 ans de la colline Muyange, commune Bugenyuzi, province Karusi, fils de Frédéric Sindayikengera et Vestine Ninganza ; Amas Irankunda, âgé de 15 ans de la colline Tema-Rushomyo, commune



Bugenyuzi, province Karusi, fils de Libère Nkeshimana et Spès Hakizimana; Innocent Ndayikengurukiye, âgé de 15 ans de la colline Gahombo-Kibande, commune Gihogazi, province Karusi fils de Gabriel Hakizimana et Virginie Igiraneza; Fidèle Ndayizeye âgé de 15 ans de la colline Bonero-Bugenyuzi, province Karusi fils de Frédéric Ntahonavutse et Candide Nzeyimana; Lionel Nkurunziza âgé de 14 ans de Gahumba-Karambi, commune Gihogazi, province Karusi, fils de Frédéric Sindayikengera et Vestine Ninganza; Richard Bigirimana, âgé de 13 ans de la colline Bikingi, commune Nyarusange, province Gitega, fils d' Antoine Budodoye et d'un prénommé Juliette; Destin Ngabonziza, âgé de 13 ans de la colline Muyange, sous colline Fukwe, commune et province Bururi, fils de Frédéric Sindayigaya et Ninganza; Elvis Irakoze âgé de 15 ans de la colline Sakinyonga, sous-colline Mazege, commune Matana, province Bururi, fils de Pascal Kayoya et Claudine Muhorakeye, ont été arrêtés par chef de poste de police Matana, Moise Arakaza alias Nyiganga et ont été emprisonnés au cachot de la police de Matana. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'être des irréguliers. Ces huit enfants ont été relaxés en date du 25 octobre 2017 après intervention de la FVS-Amade Bururi et ont été conduits dans leurs communes d'origine et remis aux administrateurs.

### **Une personne arrêtée en commune et province Bururi**

En date du 26 octobre 2017, dans la matinée, Marie Goreth Ndayishimiye, âgée de 38ans, originaire de la colline Mugozi, sous-colline Taba, commune Bururi a été arrêté par un policier du nom d'Antoine Sabushimike du poste de police de Bururi et conduit au cachot de Bururi et elle est sans dossier. Les informations reçues de la part de la population disent que les conflits fonciers seraient à l'origine de son arrestation.

## ***1.5. ACTES D'INTIMIDATIONS FAITS PAR LES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD***

### **Une réunion d'arrestation d'un opposant en commune Kibago, province Makamba**

Information parvenue à notre rédaction en date du 23 octobre 2017 indique qu'en date du 22 octobre 2017, vers 19 heures, au domicile du chef de colline Kibago, Laurent Ayubu, une réunion s'est tenue entre ce premier, le secrétaire communal du parti CNDD-FDD et le représentant de la jeunesse Imbonerakure de ce même parti. L'objectif était d'arrêter un prénommé Enock, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa. Enock vit depuis lors dans la clandestinité.

### **Intimidation aux ONG en province Cankuzo**

En date du 24 octobre 2017, en province Cankuzo, lors de la réunion des partenaires techniques et financiers (PTF), associations et services publics provinciaux et communaux qui a eu lieu à « Agora hôtel » de Cankuzo, Désire Njiji, gouverneur, a introduit la réunion par des mots d'intimidation en commençant par un appel individuel des ONG sur place, tout en signifiant qu'il va prendre des décisions écrites et urgentes aux absents, selon des sources sur place. Il leur avertit pour la toute dernière fois que certaines ONG et associations qui transmettent des rapports

sur les violations des droits humains et autres situations jusqu'à Genève, qu'ils s'exposent car les rapports de sécurité sont réservés uniquement à l'administration. Il l'a répété en date du 25 octobre 2017 dans une réunion des chefs de services dans son cabinet. Il a ajouté que désormais toute ONG doit inclure dans sa budgétisation une ligne budgétaire réservée à l'appui institutionnel pour la province, que les équipements que les ONG utilisent dans la province vont y rester à la fin du projet (véhicules, motos, ordinateurs et autres). Selon les mêmes sources, il a indiqué que le recrutement dans les ONG et personnel existant, les équilibres constitutionnels devront être pris en considération.

### **Marches manifestations contre la CPI dans le pays**

En date du 28 octobre 2017, des manifestations ont été organisées dans toutes les provinces du pays en vue de célébrer le retrait effectif du Burundi de la CPI.

A titre illustratif :

- En province Mwaro, à partir de 9 heures, la population venue des six communes de cette province a fait un rassemblement au monument du cinquantenaire pour une marche manifestation contre la CPI jugée de partielle et outil des puissances occidentales pour déstabiliser les pays africains et soutien aux autorités burundaises qui ont pris l'initiative de retirer le Burundi de la CPI. Selon des sources sur place, les élèves des écoles proches de ce lieu de rassemblement ont été obligés de se joindre aux autres manifestants notamment ceux du Lycée Mwaro et du Lycée communal Mwaro. Les boutiquiers du centre Mwaro ont été obligés de fermer jusqu'à 11 heures et participer dans ces manifestations. La police a aidé dans ce travail de faire fermer les boutiques, précisent les mêmes sources.
- En province Gitega, des manifestations pour fêter le retrait du Burundi de la CPI ont été organisées. Etaient présents le Ministre de l'intérieur, Pascal Barandagiye, celui de la défense nationale et des anciens combattants, Emmanuel Ntahomvukiye ainsi qu'une parlementaire de l'EAC Isabelle Nahayo. Les manifestants dansaient et chantaient des slogans « Au revoir CPI, instrument des occidentaux ». Le Gouverneur de la province de Gitega, Venant Manirambona, a parlé des dix mensonges que les occidentaux disent sur le Burundi comme le génocide des tutsis, la dilapidation des richesses du pays par le chef de l'Etat, le non-respect des accords d'Arusha et de la constitution, etc.
- En province Cankuzo, après les travaux communautaires, une marche manifestation du retrait du Burundi de la CPI a été faite et les manifestants chantaient en disant : « Aurevoir CPI, au revoir Louis Michel ». Des paroles de contestation de Louis Michel et la CPI ont été prononcées par des parlementaires, sénateurs ainsi que d'autres cadres natifs de la province qui travaillent à Bujumbura, à Gitega ou ailleurs, selon des sources sur place. Etaient également présents le procureur de la République à Cankuzo et

le responsables du SNR, les administrateurs communaux et un de ces derniers était venu avec des chefs collinaires et la population qu'ils représentent. Dans la matinée, l'administrateur de la commune Cankuzo, Innocent Nyandwi avec un Imbonerakure Gabriel Toyi, à bord du véhicule de l'Ecole Paramédicale de Cankuzo, ont sillonné les quartiers du centre de Cankuzo en appelant les gens par leurs noms pour les obliger de participer aux travaux communautaires, selon les mêmes sources. Le conseiller principal du gouverneur, Pierre Claver Nakumuryango, a clôturé la manifestation par la lecture du discours du Ministère de l'intérieur.

- En Mairie de Bujumbura, des militants du parti CNDD-FDD, des taxis vélos, des taxis motos et quelques responsables de l'Etat comme le porte-parole du ministère de l'intérieur, Thérance Ntahiraja, le Maire de la ville de Bujumbura, Freddy Mbonimpa, l'Ombudsman, Edouard Nduwimana, des ministres et des parlementaires se sont rassemblés au rond-point des Nations Unies sis en zone urbaine de Ngagara. Ils se sont dirigés vers le centre-ville en passant par le boulevard du peuple Murundi jusqu'à la place de l'indépendance, pour se réjouir du retrait du Burundi de la CPI. Le slogan du jour était « Adieu CPI ! ». Dans les mots de circonstance on pouvait entendre : « *le Burundi vient d'être le champion en se retirant de la CPI* », selon le maire de la ville, « *il sera écrit dans l'histoire que notre pays s'est retiré le premier de la CPI et nous allons prier pour que beaucoup d'autres pays africains nous emboitent le pas* », selon Ntahiraja.

### **Des patrouilles nocturnes en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 octobre 2017 indique que depuis le début du mois d'octobre 2017, un groupe de jeunes Imbonerakure muni des machettes fait des patrouilles nocturnes dans tous les quartiers de la zone urbaine de Kanyosha où les personnes à leur passage sont victimes de vol ou d'actes d'intimidation. Certains de ces Imbonerakure ont été identifiés comme Gasongo et Mwarabu habitant au quartier Gisyo, Kidumu du quartier Musama IV.

## **II. AUTRES FAITS RAPPORTES**

### **Tentative de vol en commune Kibago, province Makamba**

En date du 27 octobre 2017, deux policiers dont le chef de la position sur la colline et commune Kibago, province Makamba, ont arrêté deux commerçants qui venaient du marché. Ils les ont tabassés avant de les dépouiller de leur argent. Cet argent leur a été remis après la résistance d'autres commerçants.

### **Une grenade retrouvée en commune Gashikanwa, province Ngozi**

En date du 23 octobre 2017, vers 8 heures, sur la colline Cihonda, commune Gashikanwa, province Ngozi, une grenade défensive en bon état a été trouvée par la population dans les

champs de Nduwimana Jean Paul, âgé de 38 ans. Cette grenade a été remise aux policiers du poste de police du Co.Co. Gashikanwa.

### **Une personne morte à la prison centrale de Rumonge**

Dans la nuit du 23 octobre 2017, Michel Haringanji, âgé de 56 ans, originaire de la province de Muramvya, est mort subitement dans la prison centrale de Rumonge suite à une maladie non encore identifiée, selon le directeur de la prison de Rumonge, OPC1 Jean Claude Ntirandekura. Selon des sources sur place, les détenus de la prison de Rumonge éprouvent des difficultés à se faire soigner et à avoir des permissions pour consultation chez les médecins de l'hôpital de Rumonge situé à 5 km de la ville de Rumonge. Il était condamné pour vol qualifié et purgeait une peine de 10 ans. Ce détenu est le deuxième à mourir dans cette prison dans des circonstances similaires et étranges.

### **Deux personnes blessées dans des attaques armées en province Cankuzo**

Dans la nuit du 24 au 25 octobre 2017, sur la sous colline Rusigabangazi, colline Bumba frontalière avec la Tanzanie, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, le nommé Bernard Nzeyimana a été attaqué à son domicile par un groupe de personnes non identifiées armées de machettes et couteaux. Il a été grièvement blessé à la tête et aux bras. Il a été alité au CDS Rusigabangazi.

Dans la nuit du 22 au 23 octobre 2017, sur la même colline une autre personne non identifiée a été attaquée dans les mêmes circonstances, avec machettes et couteaux, grièvement blessée, transférée dans cette même nuit au CDS Rusigabangazi, puis à l'hôpital Murore, puis dans un des hôpitaux de la province Gitega.

### **Une personne blessée en commune Musongati, province Rutana**

Dans la nuit du 25 octobre 2017, vers 1 heure du matin, sur la colline Gatakazi, zone et commune Musongati, province Rutana, Adrien Sindimwo a été attaqué par des personnes armées non identifiées. Selon des sources sur place, il a reçu des coups de couteaux au niveau de la tête. Il a été par la suite conduit à l'hôpital de Musongati pour avoir les soins. La police a déjà commencé des enquêtes.

### ***III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD sont aussi signalés.

Le phénomène de cadavres est également signalé dans ce bulletin.

Des actes d'intimidations, des contributions forcées organisés par les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en complicité avec les administratifs constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir. Des marches manifestations encadrées par des hauts responsables du pays ont été également signalées.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

#### **Au Gouvernement du Burundi :**

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des jeunes de la ligue Imbonerakure, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;